

# LES CLÉS DE L'ÉPARGNE

La lettre d'actualité qui vous simplifie l'épargne

Janvier 2023

## À LA UNE

### PROTÉGER SON ÉPARGNE DE L'INFLATION

*L'inflation élevée augmente le coût de la vie et surpasse les taux d'intérêt de nombreux placements. Pour éviter que votre épargne perde de la valeur, il existe des solutions. Explications.*

**+ 5,9%** C'est la hausse des prix sur un an, à fin décembre 2022<sup>(1)</sup>. Un taux élevé qui a un impact direct sur la valeur de l'épargne : celle-ci s'érode au fil du temps et diminue le pouvoir d'achat des consommateurs. Côté placements financiers, heureusement, il est possible d'actionner certains leviers pour protéger vos économies.

#### → QUELLES SONT LES CONSÉQUENCES DE L'INFLATION SUR L'ÉPARGNE ?

La flambée des prix n'est pas forcément l'ennemie de l'épargnant. Tout dépend des actifs qui composent son patrimoine. Rappelons que pour évaluer la performance réelle d'un placement, il faut se concentrer sur son rendement net d'inflation. Si celui-ci est négatif, l'épargnant perd de l'argent. Celui qui place toutes ses économies sur un livret peu rémunéré verra ainsi son capital progressivement grignoté par l'inflation. En revanche, celui qui investit sur des actifs qui se comportent bien pendant cette période, verra son épargne protégée, voire dynamisée.

#### → QUELS PLACEMENTS SONT LES PLUS IMPACTÉS PAR L'INFLATION ?

Avant tout, il est nécessaire de connaître les placements les moins protecteurs vis-à-vis de l'inflation. Les comptes courants non rémunérés n'offrent aucune protection. Quant au Livret A, son taux est revalorisé à 3% au 1<sup>er</sup> février 2023, mais son plafond reste limité à 22 950€. Le Livret d'épargne populaire (LEP) offre un rendement plus élevé de 6,1%. Toutefois, seules les personnes déclarant moins de 21 393 euros peuvent y souscrire (ou 32 818€ pour un couple). Des ménages modestes qui peinent souvent à dégager de l'épargne. De plus, son plafond est limité à 7 700€, ce qui le pénalise par rapport à d'autres placements non-plafonnés, comme l'assurance vie par exemple.

#### → QUELS INVESTISSEMENTS PROTÈGENT LE MIEUX DE L'INFLATION ?

Plusieurs placements accompagnent la hausse des prix et sont donc peu pénalisés par l'inflation. Cela ne signifie pas pour autant qu'ils soient sans risque. Tous les actifs ne se valent pas. Parmi les plus performants, l'immobilier reste une valeur



*Face aux effets de l'inflation, il est possible d'actionner certains leviers pour protéger vos économies.*

sûre. Les actions se bonifient également généralement avec le temps. L'or et les matières premières sont aussi des solutions, mais elles sont réservées à des investisseurs aguerris. Les forêts et le foncier en général (terrains, terres agricoles, etc.) sont des investissements relativement rentables sur le long terme.

#### → POURQUOI L'IMMOBILIER RESTE-T-IL UNE VALEUR REFUGE ?

Sur le long terme, l'investissement immobilier est une bonne solution pour protéger son épargne. Généralement, les prix de l'immobilier progressent en suivant la courbe de l'inflation. Les bailleurs ont la possibilité d'augmenter le montant des loyers qu'ils perçoivent en s'appuyant sur le système d'indexation des loyers. Par ailleurs, le poids des mensualités de crédit a proportionnellement tendance à baisser par rapport aux revenus des ménages lorsque ces derniers augmentent. Enfin, l'augmentation des coûts de construction induit une hausse de la valeur des immeubles déjà bâtis. Néanmoins, la pierre pâtit d'une fiscalité assez lourde et son rendement peut s'en trouver altéré. De plus, investir dans un appartement représente un budget conséquent. La recherche du bien, puis sa gestion, requièrent du temps.

#### À NOTER

Un moyen accessible à tous les épargnants est de se tourner vers la pierre-papier et les sociétés civiles de placement immobilier (SCPI). Disponibles au sein des contrats d'assurance vie, elles permettent d'investir facilement dans l'immobilier car tout est géré par une société de gestion.

## → QUELLES ACTIONS PROFITENT DE L'INFLATION ?

Les actions constituent un bon garde-fou contre l'inflation. Sur le long terme, elles peuvent offrir un rendement supérieur à la hausse des prix, malgré leur volatilité à court terme. Les profits de certaines sociétés (et donc la valeur de leurs actions) peuvent s'accroître sous l'effet de l'inflation. C'est généralement le cas pour les entreprises :

- capables de répercuter la hausse de leurs coûts de fabrication ;
- sachant tirer parti de la montée des taux d'intérêt (banques, assurances) ;
- peu ou pas endettées ;
- issues du secteur des matières premières et de l'énergie ;
- en mesure de bénéficier de la reprise économique (aéronautique, tourisme, etc.) ;
- représentant des valeurs défensives, c'est-à-dire généralement peu impactées par la conjoncture (secteurs de la santé, agro-alimentaire, distribution, etc.)

Toutefois, identifier ces entreprises n'est pas évident pour un épargnant ordinaire. L'approche la plus efficace est de privilégier une allocation multi-sectorielle, avec une bonne diversification géographique. C'est le cas dans la plupart des contrats d'assurance vie et des plans d'épargne

*L'assurance vie permet d'investir dans des sociétés civiles de placements immobiliers (SCPI).*



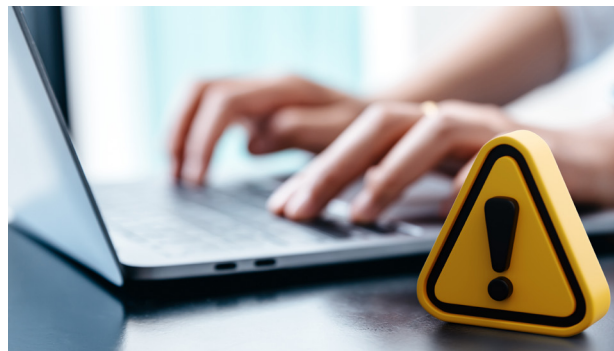
retraite (PER). Ils proposent des supports d'investissements diversifiés et pilotés par des experts financiers.

### EN RÉSUMÉ

Les actions et l'immobilier sont historiquement les solutions les plus protectrices sur le long terme. Elles ne sont toutefois pas sans risque et nécessitent les conseils de spécialistes.

(1) Statistiques de l'INSEE publiées le 4 janvier 2023.

## ATTENTION AUX PLACEMENTS ATYPIQUES



Dans un contexte financier où les placements traditionnels rapportent peu, la tentation est grande d'aller à la recherche de solutions plus rémunératrices. Attention : vous risquez de tomber sur des arnaques. Redoublez de vigilance vis-à-vis des publicités vantant les mérites des placements atypiques tels que l'art, le vin, les objets de luxe, les voitures de collection, les crypto-monnaies... : ils sont à considérer avec une très grande prudence et n'offrent aucune garantie. Certaines de ces propositions sont même de réelles escroqueries. Pour mieux repérer les tentatives d'arnaques, l'AMF (Autorité des marchés financiers) publie des vidéos et des conseils sur son site : [www.amf-france.org/fr](http://www.amf-france.org/fr), espace Épargnants.

## PASSER À L'ACTION

Le retour de l'inflation est l'occasion de vérifier et, éventuellement, d'ajuster la composition de son patrimoine. L'allocation de l'épargne doit avant tout être déterminée en fonction des projets de vie et de la situation familiale et patrimoniale. La société qui gère votre portefeuille peut vous aider à déterminer la meilleure stratégie pour atteindre vos objectifs. N'hésitez pas à faire le point avec votre conseiller. Notez également que face à l'inflation, l'assurance vie présente plusieurs avantages :

- l'accès à un fonds en euro pour sécuriser vos gains ;
- la possibilité d'arbitrer le capital entre différents placements (supports financiers composés d'actions et d'obligations) sans sortir l'argent du contrat (il n'y a pas d'imposition des gains tant que l'épargne reste dans le contrat) ;
- optimiser la transmission de votre capital au moment de la succession (transmission aux héritiers sans taxation à hauteur de 152 500 € par bénéficiaire).



## ON EN PARLE

**Un mot, une explication : « Le profil d'épargnant »**

Avant de placer ses économies sur un contrat d'assurance vie, il faut prendre en compte plusieurs critères : la situation financière, les projets, l'horizon d'investissement, les connaissances et l'expérience en matière de produits financiers, ainsi que la tolérance aux pertes financières. C'est ce que l'on appelle « le profil d'épargnant ». L'assureur détermine ce profil, ce qui lui permet de conseiller son client de manière adéquate. Selon les établissements, il existe plusieurs catégories de profil d'épargnant. Toutefois, il est possible d'en distinguer quatre principaux :



- **sécuritaire**, qui recherche la sécurité totale, en contrepartie d'une espérance de gain limitée,
- **prudent**, qui préfère une faible exposition au risque et accepte un rendement modéré,
- **équilibré**, qui vise un juste milieu entre performance et risque,
- **dynamique**, qui recherche un fort rendement et tolère une prise de risque élevée.

## LA TENDANCE DES MARCHÉS

Sous l'effet de l'inflation puis sous l'action des banques centrales, les taux d'intérêt sont fortement remontés au cours de l'année 2022. Le taux d'intérêt des obligations émises pour une durée de 10 ans par l'État français est passé de 0,3% à environ 3% en fin d'année. Cette remontée, rapide et historique, a mécaniquement entraîné une baisse de la valeur de l'ensemble des obligations versant des taux d'intérêt moins élevés.

Début 2022, les marchés actions ont d'abord été délaissés par les investisseurs souhaitant se désinvestir après une année record (hausse de 29% en 2021 accompagnant des bénéfices de 160 milliards sur l'année pour l'ensemble des sociétés du CAC 40). Courant 2022, les marchés actions ont ensuite été pénalisés par crainte d'un ralentissement économique : le CAC 40 a reculé, au plus fort de -21%, avant de rebondir et finir l'année avec une performance de -9,5% grâce à des nouvelles économiques meilleures qu'attendu.

## NOS CONSEILS D'INVESTISSEMENT

La période actuelle se caractérise par des marchés financiers extrêmement volatils et incertains. Aussi est-il pertinent d'investir en plusieurs fois et régulièrement. Cette démarche est particulièrement intéressante en période de baisse des marchés ou de relative stabilité. Pour cela, il existe deux solutions :

- les **versements programmés** pour investir régulièrement sur son contrat d'assurance vie,
- et le service d'**investissement progressif** qui permet, à l'intérieur de son contrat, de placer des sommes en plusieurs fois sur un nouveau support d'investissement.

Ces deux solutions présentent l'avantage d'atténuer les variations de prix dans le temps.

## → L'INFLATION EN ZONE EURO RALENTIT

La hausse générale des prix en décembre en zone euro est moins élevée que prévu, à 9,2%. Les prix de l'énergie restent le principal moteur de l'inflation mais leur envolée a ralenti, à 25,7% par rapport à décembre 2021. Les prix de l'alimentation ont, quant à eux, bondi de 13,8% sur un an.

Source : L'AGEFI Quotidien - 06/01/2023

## → IMMOBILIER : UNE BONNE ANNÉE 2022

Le marché de l'immobilier résidentiel ancien tricolore signe une année 2022 d'excellente tenue. À fin octobre 2022, l'activité se maintient à un niveau très élevé, à 1,130 million d'actes signés sur l'année, selon les chiffres de la Fédération nationale de l'immobilier (Fnaim). Le rééquilibrage territorial s'opère en faveur des communes de petite taille, moins onéreuses que les grandes villes. Le rapport de force s'inverse entre acheteurs et vendeurs.

Source : Les Échos - 1<sup>er</sup> janvier 2023

## → MISE EN GARDE CONTRE LES FRAUDES

Dans un communiqué du 24 novembre, l'AMF (Autorité des marchés financiers) met en garde le public à l'encontre d'offres frauduleuses d'investissement dans la transition énergétique. Elles usurpent généralement l'identité de grands groupes du secteur de l'énergie ou de la grande distribution, d'opérateurs immobiliers mais aussi de professionnels de la finance. Il peut s'agir, par exemple, d'investir par le biais d'un « livret hydrogène » dans des « éco-parkings » ou des centrales photovoltaïques en Espagne ou au Portugal. Il n'y a aucune réalité derrière ces offres frauduleuses. Soyez vigilant.

Source : AMF

## 80 MILLIARDS

C'est le montant redistribué aux actionnaires des entreprises du CAC 40 en 2022. Un chiffre record. Les trois premiers groupes redistribuant des capitaux propres à leurs actionnaires représentent 31% du volume. Il s'agit de TotalEnergies, LVMH et Sanofi.

Source : Le Parisien avec AFP - 8 janvier 2023.

## 2,05% POUR LE FONDS EN EUROS EN 2022

Au titre de 2022, PRO BTP annonce un rendement de 2,05% net de frais sur encours et brut de prélèvements sociaux et fiscaux, pour le fonds en euros de la gamme **Épargne CONFIANCE**<sup>(1)</sup>. Un taux supérieur à celui de 2021 (1,45%).

(1) Fonds en euros du Multisupport CONFIANCE et contrats monosupports Livret CONFIANCE, Billet CONFIANCE, Plan Retraite CONFIANCE, assurés par la SAF BTP VIE (Société d'Assurances Familiales des Salariés et des Artisans Vie).



### VOTRE ÉPARGNE EN LIGNE

Êtes-vous un épargnant sécuritaire, prudent, équilibré ou dynamique ? Pour connaître votre profil d'investisseur et prendre les bonnes décisions en matière d'épargne, rendez-vous sur le site [probtp.com](http://probtp.com), rubrique Épargne. Un nouveau questionnaire interactif vous attend. En répondant aux questions, vous connaîtrez votre profil d'épargnant et les placements qui correspondent le mieux à vos besoins.

## LES PERFORMANCES DE VOS UC

Performances brutes de frais de gestion du contrat d'assurance vie **Multisupport CONFIANCE**<sup>®</sup> (0,60%) et hors prélèvements sociaux et fiscaux à fin décembre 2022.

Fonds	Performances annualisées			
	En 2022	Sur 3 ans	Sur 5 ans	Sur 8 ans
Regard Prudent Part U	-10,75%	-2,22%	-0,28%	0,58%
Regard Équilibré Part U	-9,45%	-1,33%	0,40%	1,46%
Regard Dynamique	-7,07%	1,11%	2,24%	3,21%
Regard Monétaire Part U	0,05%	-0,26%	-0,29%	-0,21%
Regard Obligations Diversifiées Part U	-9,16%	-2,71%	-1,15%	-0,05%
Regard Actions Part U	-6,59%	2,66%	3,95%	4,79%
Regard Responsable Flexible Part U	-3,23%	2,73%	-	-
Regard Flexible et Solidaire	-1,64%	-	-	-
Regard Immobilier*	4,86%	4,08%	-	-
Regard Immobilier 2	4,69%	-	-	-
Regard Actions Vertes	-18,56%	-	-	-

\* Le fonds Regard Immobilier est fermé à la commercialisation. Performances brutes de frais du contrat d'assurance vie **Multisupport CONFIANCE**<sup>®</sup> et hors prélèvements sociaux. Les parts U correspondent aux parts du fonds commercialisées au sein du contrat **Multisupport CONFIANCE**<sup>®</sup>. Les performances passées des Unités de compte n'engagent pas les performances futures. Elles sont susceptibles de connaître des variations à la hausse ou à la baisse, en fonction de l'évolution des marchés financiers ou immobiliers.

## L'ÉCLAIRAGE DE STEPHAN REUGE



Directeur Assurance de Personnes de PRO BTP

### Quels sont les faits marquants de 2022 ?

**S. R. :** Alors que 2021 avait connu un fort rebond de la croissance économique et des marchés financiers, 2022 a été marquée par la guerre entre la Russie et l'Ukraine. Ce conflit a contribué à l'augmentation des prix de l'énergie, qui s'est ajoutée à la hausse des coûts des matières premières. Cela s'est traduit par une forte poussée de l'inflation. Les banques centrales ont dû réagir en relevant leurs taux, ce qui a conduit à une hausse générale des taux d'intérêt.

### Comment se sont comportées les actions et les obligations ?

**S. R. :** La remontée des taux a entraîné une baisse de la valeur de l'ensemble des obligations, d'où des performances négatives sur les unités de compte investies totalement ou en partie sur des obligations. Et sur les marchés actions, le CAC 40 finit également l'année avec une baisse de -9,5%.

### Quelles conséquences sur le Multisupport CONFIANCE ?

**S. R. :** Les experts financiers de PRO BTP ont su gérer ce contexte tourmenté pour protéger au mieux l'épargne de nos adhérents. Le support Regard Actions, bien qu'en performance négative sur l'année, a moins baissé que les supports d'investissement concurrents. Et l'ensemble de nos supports en unités de compte a moins baissé que leur indice de référence. Rappelons que la performance d'un placement doit être appréciée sur le long terme. Une bonne nouvelle à souligner : nos supports d'investissement immobiliers ont affiché des performances positives : + 4,86% pour Regard Immobilier et + 4,69% pour Regard Immobilier 2<sup>(1)</sup>. Toutefois, la hausse récente et rapide des taux d'intérêt pourrait amener dans le courant de l'année, un effet d'ajustement des prix à la baisse.

(1) Hors frais de gestion du contrat.

Des questions sur votre contrat ? Un rendez-vous ?



01 57 63 66 30



[www.probtp.com](http://www.probtp.com)  
rubrique « Épargner »



**PRO BTP**

